

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 71 (1962)  
**Heft:** 7-8

**Rubrik:** Les nouveaux timbres croix-rouge

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

1° A moins que vous n'assumiez la responsabilité d'un groupe, suivez les instructions qui vous sont données. Essayez de garder votre bonne humeur. La discipline et le moral ont plus d'importance que toute autre chose.

2° Si vous avez un remède contre le mal de mer, prenez-le.

3° Si la température est basse, mettez sur vous autant de vêtements de laine que vous le pourrez, à condition que vous soyez pourvu d'une ceinture de sauvetage et que vous n'ayez pas à couvrir une longue distance à la nage. Le froid est votre ennemi immédiat le plus redoutable; protégez-vous-en donc autant qu'il vous sera possible.

4° Sous les tropiques, évitez les coups de soleil,

tenez-vous à l'ombre, si possible, et humidifiez vos vêtements afin de réduire la sudation et de conserver l'eau de l'organisme.

5° Ne buvez pas d'eau au cours des 24 heures qui suivent le naufrage, puis absorbez 500 ml d'eau douce par jour. Quand les réserves commencent à baisser, retardez le moment de leur épuisement total en ramenant la ration à 100 ml par jour.

6° Ne buvez jamais d'eau de mer. Même si l'eau douce n'est pas abondante, ne la mélangez jamais avec de l'eau de mer. On s'est parfois servi d'eau de mer pour humecter la cavité buccale, mais la tentation de l'avaler peut devenir presque irrésistible, et il ne faut se risquer à cette pratique que si l'on a gardé une parfaite maîtrise de soi. Ne buvez jamais d'urine.

## LES NOUVEAUX TIMBRES CROIX-ROUGE

Les numéros d'ordre donnés aux timbres annoncés dans cette chronique philatélique sont ceux du « Catalogue des timbres croix-rouge » en cours de publication dans l'Almanach de la Croix-Rouge suisse. Rappelons que la lettre « S » désigne des timbres comportant une surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge, la lettre « T » les timbres commémoratifs sans surtaxe, la lettre « B » les timbres dits de bienfaisance, sans valeur d'affranchissement mais d'emploi obligatoire au bénéfice de la Croix-Rouge et la lettre « F » les timbres de franchise de port. Les numéros d'ordre en chiffres arabes sont attribués aux timbres comportant dans leur texte, leur dessin ou sur la marge des feuilles une indication croix-rouge; les numéros d'ordre en chiffres romains ceux à l'usage ou au bénéfice de la Croix-Rouge, mais sans que cette destination soit indiquée sur le timbre lui-même ni sur sa marge. Cent trente-six pays ont émis actuellement des timbres croix-rouge, 35 en Europe, 41 en Afrique, 27 en Amérique, 24 en Asie et 9 en Océanie.

\*

### Suisse

Une nouvelle oblitération de propagande est utilisée depuis le 2 novembre 1962 par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge avec l'affranchissement mécanique



Les deux timbres de Noël 1962 de la Croix-Rouge française

habituel. L'oblitération évoque le centenaire, l'an prochain, de la Croix-Rouge.

### Ligue des sociétés de la Croix-Rouge

1962 O. F. « CENTENAIRE / DE LA CROIX-ROUGE / GENEVE / 1863-1963 », croix rouge et insigne du centenaire. Avec affranchissement mécanique « 956 = I 128 Genève - Petit-Saconnex ». Rouge.

\*

Le Comité international a également créé une oblitération de propagande pour le centenaire de la Croix-Rouge. Cette oblitération est utilisée avec l'affranchissement mécanique du C. I. C. R., « 4552 - Genève ».

### Comité international de la Croix-Rouge

1962 O. C. « CENTENAIRE DE LA / CROIX ROUGE / GENEVE / 1863-1963 », croix rouge et insigne du centenaire. Rouge. Avec affranchissement mécanique 4552 - Genève.

\*

Une vignette a été émise par les soins de la Ligue pour évoquer le centenaire de la Croix-Rouge.

### Croix-Rouge internationale

1962 V. 4 « 1863 / 1963 », insigne du centenaire de la Croix-Rouge. Gris clair / rouge.

\*

### Allemagne

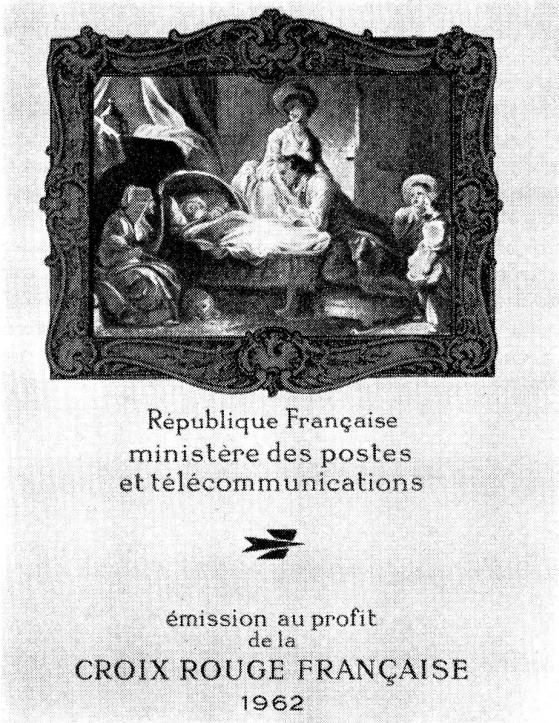
L'émission annuelle de bienfaisance au bénéfice partiel de la Croix-Rouge allemande a paru le 10 octobre. C'est le conte de Blanche-Neige qui a servi de thème cette année à cette jolie série.

1962 S. IL 7+3 pf. « Schneewittchen ». Jaune/vert/rouge/noir.  
S. L 10+5 pf. Dito. Vert/jaune/rouge/noir.  
S. LI 20+10 pf. Dito. Rouge/vert/bleu/noir.  
S. LII 40+20 pf. Dito. Bleu/vert/rouge/noir.

\*

### France

Les timbres de Noël de la Croix-Rouge française seront mis en vente les 8 et 9 décembre à Angoulême, un bureau temporaire doté d'une oblitération « 1<sup>er</sup> jour » sera ouvert à cette occasion à l'Hôtel de Ville. Les



Couverture du carnet des timbres de Noël de la Croix-Rouge française

sujets des deux timbres sont empruntés au peintre Fragonard, ils représentent l'un « Rosalie » fille de l'artiste, et le second « L'enfant en Pierrot ». Un carnet (Carnet 11) a également été émis.

1962 S. 31 0.20 + 0.10 Rosalie Fragonard, croix rouge.  
S. 32 0.25 + 0.10 L'enfant en Pierrot, croix rouge.

Deux cartes officielles en couleurs et reproduisant les sujets des timbres et une enveloppe avec la Croix-Rouge et les armes d'Angoulême et de l'Angoumois ainsi qu'une carte montrant l'ancienne église des Cordeliers d'Angoulême ont été éditées à cette occasion. On peut se les procurer affranchies des timbres croix-rouge et avec oblitération rouge spéciale ainsi que le carnet contenant un bloc de quatre de chacune des deux valeurs en versant le montant de la commande et celui du port au compte de chèques postaux « Bordeaux 1060.03 — Croix-Rouge française, Timbres de Noël 1962, 87, rue de Beaulieu, Angoulême ». La carte NF 1.50, l'enveloppe affranchie NF 2.—, le carnet NF 3.—). Ces timbres et le carnet seront mis en vente dans tous les bureaux de la Métropole ainsi que dans ceux de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique dès le 10 décembre.

\*

En 1963, les Postes françaises émettront sept timbres avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge française:

1963 S. XCVIII 0.20 + 0.05 Journée du timbre. La poste par fusée.  
1963 S. IC 0.20 + 0.05 Hommes célèbres. Général Marchand.  
S. C 0.25 + 0.10 Dito. Albert Camus.  
S. CI 0.45 + 0.10 Dito. Marivaux.  
S. CII 0.50 + 0.15 Dito. Gaston Doumergue.

|      |       |             |   |
|------|-------|-------------|---|
| 1963 | S. 33 | 0.20 + 0.05 | Timbres croix-rouge de Noël. L'enfant au toton, de Chardin. |
|      | S. 34 | 0.25 + 0.10 | Dito. Le Dauphin et Mme Royale, de Mme Vigée-Lebrun.        |

\*

### Italie

Les Postes italiennes ont porté à leur programme d'émission pour 1963 des timbres célébrant le centenaire de la Croix-Rouge.

\*

### Dahomey (République du)

*Voici la description des quatre timbres de la Croix-Rouge du Dahomey que nous avions annoncés et qui ont été mis en vente le 5 octobre. Oblitération premier jour à Cotonou le 5 octobre 1962.*

|      |      |        |   |
|------|------|--------|---|
| 1962 | T. 1 | 5 fr.  | Infirmières indigènes soignant des malades, carte du Dahomey avec croix rouge, « Croix-Rouge du Dahomey ». Brun/bleu/rouge. |
|      | T. 2 | 20 fr. | Dito. Vert/bleu/rouge.  |
|      | T. 3 | 25 fr. | Dito. Bistre jaune/bleu/rouge.  |
|      | T. 4 | 30 fr. | Dito. Gris/bleu/rouge.  |

\*

### Vietnam du Nord (République populaire du)

Les trois timbres émis le 9 juillet à l'occasion de la campagne antipaludique portent une croix rouge. Leur tirage est de 250 000 séries.

|      |      |       |   |
|------|------|-------|---|
| 1962 | T. 5 | 8 xu  | Moustique et croix rouge. Turquoise/rouge/noir. |
|      | T. 6 | 12 xu | Dito. Bleu violet/rouge/noir.                   |
|      | T. 7 | 20 xu | Dito. Lilas/rouge/noir.                         |

\*

### Afghanistan

*Longtemps fort modéré dans ses émissions, l'Afghanistan paraît malheureusement céder à son tour à l'entraînement... commercial. Après la série massive éditée l'an dernier en faveur du Croissant-Rouge afghan, c'est une nouvelle série de huit valeurs postales et de deux blocs qui paraît cet an-ci pour la « Journée du Croissant-Rouge ». L'émission est sortie le 16 octobre, les tirages dont de 400 000 séries dentelées, de 3000 séries non dentelées; le bloc dentelé est tiré à 15 000, le non dentelé à 3000.*

|      |        |           |   |
|------|--------|-----------|---|
| 1962 | T. 20  | 1 pul     | Journée du Croissant-Rouge. Rose camminé et multicolore.          |
|      | T. 20a | 1 pul     | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 21  | 2 pulis   | Dito. Bleu gris et multicolore.                                   |
|      | T. 21a | 2 pulis   | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 22  | 3 pulis   | Dito. Lilas et multicolore.                                       |
|      | T. 22a | 3 pulis   | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 23  | 4 pulis   | Dito. Gris brun et multicolore.                                   |
|      | T. 23a | 4 pulis   | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 24  | 5 pulis   | Dito. Gris et multicolore.  |
|      | T. 24a | 5 pulis   | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 25  | 25 pulis  | Poste aérienne. Dito. Type 2 pulis. Brun et multicolore.          |
|      | T. 25a | 25 pulis  | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 26  | 50 pulis  | Dito. Type 3 pulis. Vert gris et multicolore.                     |
|      | T. 26a | 50 pulis  | Dito. Non dentelé.  |
|      | T. 27  | 100 pulis | Dito. Type 4 pulis. Gris bleu et multicolore.                     |
|      | T. 27a | 100 pulis | Dito. Non dentelé.  |
|      | Bloc 2 | 150 pulis | Poste aérienne. Dito. Type 5 pulis. Brun et multicolore. Dentelé. |
|      | Bloc 3 | 200 pulis | Dito. Type 4 pulis. Gris et multicolore. Non dentelé.             |